

## *Le scandale du Rapatriement unilatéral*

Avec la mort de l'ancienne première ministre d'Angleterre Margaret Thatcher, le scandale du rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne du printemps 1982 va resurgir. Le coup d'éclat mené par l'arrogant Pierre Trudeau, appuyé par les démarches hypocrites de son ministre Jean Chrétien, lors de la nuit des longs couteaux du 5 novembre précédent, était une démarche inconstitutionnelle et relevait plutôt du coup d'état que la Dame de fer avait bien vu.

On se rappellera que l'Association canadienne-française de l'Ontario était alors allée en Cours suprême du Canada soutenir « Le droit de veto constitutionnel du Québec, un droit au service des Franco-Ontariens ». Après trois jours d'audition, les neuf juges ayant été nommés par le gouvernement fédéral, c'est sans grande surprise que l'ACFO que je présidais fut alors déboutée. Mais la justice existe, même si elle met parfois du temps à se manifester.

*Yves Saint-Denis*, M. A., Ph. D.  
Ancien président général de l'ACFO  
Le 9 avril 2013